RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ Portail Formation

Police de la chasse à l'attention des gestionnaires d'espaces protégés [DLI 26/10/26]

Domaine

Domaine 01.8.Chasse

Date

Du14/12/2026
Au17/12/2026

Durée

Jours: 3.00
Heures: 21.00

Lieu principal

Centre de formation du Paraclet - (80)

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-01035

Contact administratif

DANIELLE TARI
[redacted]
danielle.tari@ofb.gouv.fr

Responsable de la session

DAVID FRANCOIS
[redacted]
david.francois@ofb.gouv

Pédagogie

Programme

Le cadre juridique de l'intervention des agents gestionnaires d'espaces protégés

Les missions de police de l'OFB et les collaborations avec les agents

Les règles de droit pénal – la rédaction des PV

Cas pratiques autour de PV réalisés par les agents développement

Mises en situation de contrôle

Analyse des situations

Objectifs

Permettre aux d'agents de FDC d'aborder et contrôler des chasseurs, dans le respect des personnes et de la sécurité

Pré-requis

Aucun

Méthodes et supports

Apports théoriques, exercies, apprentissage par les pairs, questions réponses

Public concerné

Agents des Parcs nationaux, réserves naturelles et Gardes du Littoral

Informations complémentaires

Modalités d'évaluation : exercices et mises en pratique

Planning

DATE DE DÉBUT : 14/12/2026

DATE DE FIN : 17/12/2026

DURÉE (H/J) : 21:00/3.00

TYPE DE PLANNIFICATION : Discontinue

LIEU PRINCIPAL : Centre de formation du Paraclet - (80)

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
14/12/26	14/12/26	14:00	17:30	3.5	Centre de formation du Paraclet - (80)
15/12/26	15/12/26	09:00	18:00	7	Centre de formation du Paraclet - (80)
16/12/26	16/12/26	09:00	18:00	7	Centre de formation du Paraclet - (80)
17/12/26	17/12/26	09:00	12:30	3.5	Centre de formation du Paraclet - (80)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTION DE FORMATION